

# l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

## Elections européennes : l'heure des comptes

**Chirac sur le grill**  
**Ce que disent les chiffres**  
 Voir page 3

### S'unir contre la loi anti-immigré

Les syndicats vont prendre des initiatives dans les jours qui viennent contre la loi Barre-Bonnet que le gouvernement a récemment fait voter à l'Assemblée nationale et qui va bientôt être soumise au Sénat.

Ainsi, la CFDT appelle à Paris, à un meeting le samedi 16 juin à 17 heures, à la Bourse du travail, à une journée de débrayage avec assemblées de travailleurs dans les entreprises le 21 juin et à une manifestation le samedi 23 à 14 h 30 à Barbès.

La loi Barre-Bonnet instaure l'arbitraire contre toute la population immigrée de notre pays et donne au gouvernement les moyens légaux de procéder à des expulsions de masse.

C'est ainsi que Giscard-Barre prétendent résoudre les problèmes d'emploi qui pèsent lourdement sur tous les travailleurs ce qui est particulièrement cynique et parfaitement faux. Les mêmes ne nous promettent-ils pas d'ailleurs encore plus de chômage dans les années à venir ?

Barre-Bonnet, en vue de l'application massive de cette loi, multiplient déjà les provocations : comment appeler en effet la véritable raffle opérée ces jours-ci à Nanterre contre des dizaines de jeunes immigrés ? Ou les contrôles policiers de plus en plus systématiques, dans le métro ou dans la rue visant ceux qui ont la peau brune et le cheveu crépu ? Ou les interventions policières et expulsions dans les foyers d'immigrés ?

Les initiatives syndicales à venir, dans leur préparation et dans leur déroulement, doivent être un moment important de la mobilisation de tous les travailleurs, de tous les démocrates, dans l'unité Français-Immigrés, dans l'unité la plus large contre des mesures qui sont en fait une attaque contre tout notre peuple pour le soumettre encore plus aux intérêts et à l'exploitation intensifiée de quelques monopoles avides de profits.

Tous nos militants, tous nos organismes doivent y participer activement, dans l'esprit unitaire le plus large, en particulier dans les organisations syndicales. Notre Parti doit partout, dans les localités et les régions, soutenir les initiatives et s'y associer pleinement, en vue de la plus large mobilisation.

Dans sa prochaine édition, notre quotidien consacrera sa double page centrale à une information précise concernant la loi, les réactions diverses qu'elle a suscitées, les modalités des initiatives syndicales, etc. Cette double page conçue pour l'affichage pourra être commandée en supplément.

Par la suite, notre journal ouvrira ses colonnes aux points de vue, propositions et initiatives les plus larges.

Au travail donc, camarades, pour apporter notre meilleure contribution à ces actions, pour qu'elles soient un premier pas solide en vue d'une riposte sérieuse à ce mauvais coup du patronat et du gouvernement !

Gilles CARPENTIER



Et plus dure sera la chute.

### Conférence préparatoire au sommet de la Havane

## Les non-alignés réaffirment leur opposition aux blocs

**E**N réaffirmant le caractère « anti-bloc et anti-hégémonique » du Mouvement des pays non-alignés, le communiqué final adopté à la conférence ministérielle des pays non-alignés à Colombo marque la volonté de la majorité des pays membre de ne pas reculer sur l'orientation essentielle du mouvement.

Au niveau mondial, c'est donc une victoire du tiers monde contre les deux superpuissances et les blocs qu'elles dirigent. Mais, c'est surtout une victoire sur l'Union soviétique et les deux pays membres des non-alignés qui plaident sa mauvaise cause : le Vietnam et Cuba. En effet, la délégation vietnamienne n'avait-elle pas déclaré : « Rester en dehors des blocs n'est pas l'objectif final de notre mouvement ». Le communiqué final, lui, en a décidé autrement.

La délégation yougoslave, membre influent, avait déclaré : « Il n'y a aucun compromis pos-

sible lorsque les principes fondamentaux de la politique non-alignée sont en cause ». Et la délégation de la République populaire démocratique de Corée d'ajouter, pour sa part : « Garder le Mouvement de non-alignement à l'abri des blocs, rejeter les forces extérieures qui voudraient s'y infiltrer, préconiser l'indépendance et s'opposer à toute forme de domination, voilà les principes importants de notre mouvement ». « Cependant, a-t-il ajouté, au sein des non-alignés, une tendance allant à l'encontre des principes et des idéaux de notre mouvement commence à se faire sentir assez fortement, entraînant l'inquiétude des pays membres. On a vu aujourd'hui des tentatives ouvertes de créer des factions et de diriger le mouvement vers un certain bloc et la lutte pour gagner les pays membres du mouvement à leur cause se poursuit ».

Au niveau plus concret, on peut dire aussi que le Vietnam

a subi un nouvel échec, puisque, contrairement à sa proposition, la délégation du Kampuchea démocratique dirigée par Ieng Sary a eu droit de siéger à la réunion.

Toutefois, un compromis a été passé puisque Ieng Sary a accepté de sacrifier son droit de parole. Voici ce qu'il a déclaré au cours d'une conférence de presse : « Animée de l'esprit de solidarité et d'amitié vis-à-vis du Mouvement de non-alignement et du Sri Lanka (le pays hôte), la délégation du Kampuchea démocratique a sacrifié son droit de prendre la parole. Mais elle tient à déclarer qu'en sa qualité de membre de plein droit du mouvement, et faute d'un consensus général, le Kampuchea démocratique se réserve tous ses droits et qu'en cette qualité, il doit être invité à participer à la conférence au sommet de la Havane ».

Rendez-vous donc à Cuba en septembre.

Claude LIRIA

## Fin de la visite du pape en Pologne

«Ce ne sera plus comme avant»

Le pape Jean-Paul II est retourné à Rome après un séjour de neuf jours en Pologne. Des millions et des millions de Polonais l'ont accueilli et salué aux différentes étapes de son voyage, à tel point que certains hebdomadaires français titrent : « La Pologne de Jean-Paul II ».

**L'**EVENEMENT est considérable. Plus que jamais il a fait apparaître la puissance de l'Eglise polonaise, seule force sociale autonome en dehors de l'Etat. Pendant tout le séjour du pape, les autorités polonaises n'ont cessé de manifester une certaine nervosité. La télévision s'est efforcée de ne jamais montrer d'images des foules venant voir le pape. La police a manifesté à chaque instant une présence « discrète », à tel point que Jean-Paul II s'est amusé

une fois à la saluer dans l'une de ses homélies.

### NERVOSITE

Plus grande encore a été la nervosité en URSS, de l'autre côté de la frontière. Comme par hasard, une panne technique a empêché la retransmission en Lituanie (région occidentale de l'URSS) et dans les zones frontalières des émissions sur la visite du pape. Mais des Lituanais avaient réussi à venir — illégalement — en Pologne pour vivre l'événement...

### TENDANCES CONTRADICTOIRES

Cette nervosité s'explique car les autorités craignent l'Eglise tout en s'efforçant de la tirer de leur côté. Certaines déclarations du pape sur les droits de l'homme et l'indépendance de la Pologne n'ont guère dû leur plaire, ni aux autorités polonaises ni, encore moins, aux autorités soviétiques. Mais d'un côté, en évitant officiellement le pape, elles ont contribué à instaurer un armistice avec l'Eglise qui obtient ainsi une consécration officielle et pourrait être entraînée à soutenir malgré tout le gouvernement. On se souvient qu'en 1970-1971, lors des insurrections ouvrières de Gdansk et Szczecin, le primat de l'église de Pologne, Wyszynski, avait appelé les ouvriers au calme.

Pourtant, les sympathies du pape avec les milieux dissidents de Cracovie, où il était cardinal, sont bien connues.

Dans l'immédiat, il est certain que la visite du pape a donné courage à l'opposition. Comme le soulignent tous les observateurs, ce ne sera plus maintenant comme avant.

## PRAGUE

### Attentat contre une opposante

La semaine dernière, Zdena Tominova, porte-parole du Mouvement de la Charte 77, a été brutalement agressée par des individus anonymes, alors qu'elle rentrait chez elle. Elle est maintenant à l'hôpital, avec des blessures à la tête et une commotion cérébrale.

Voilà les méthodes du gouvernement tchécoslovaque contre les opposants ! Belle « démocratie socialiste » en vérité !

Cet attentat courageusement anonyme fait suite à une vague d'arrestations qui a frappé fin mai les milieux d'opposition. Les deux autres porte-parole ont été arrêtés et inculpés de « subversion » donc menacés de trois à dix ans de prison. Huit autres opposants ont également été inculpés, dans le même temps où Jaroslav Sabata, ancien porte-parole voyait sa peine de prison prolongée jusqu'en 1981.

Cette offensive frontale contre la Charte 77 fait suite à la visite à Prague du premier ministre soviétique, Alexis Kossyguine. Elle témoigne de la volonté des autorités kollabo de Prague de liquider entièrement le mouvement pour les droits de l'homme.

Solidarité avec la Charte 77 !

J.S.

J.S.

## NICARAGUA

### L'offensive sandiniste s'étend

L'offensive des Sandinistes, qui a commencé la semaine dernière par de violents combats dans la ville de Léon, s'est étendue dans la majeure partie du pays lors du week-end dernier.

Léon, la deuxième ville du pays, est toujours tenue à 70 % par le Front sandiniste qui doit organiser le ravitaillement de la ville insurannée depuis une semaine.

Dans le sud du pays où des combats ont également eu lieu la semaine dernière,

la Garde nationale, bénéficiant de puissants renforts, a, à force de bombardements, entamé les positions des Sandinistes. A cette occasion, la Garde nicaraguayenne a, à diverses reprises, violé le territoire costaricain.

Par contre, l'offensive sandiniste s'est étendue durant le week-end aux principales villes du pays et notamment à la capitale, Managua. La grève générale déclenchée la semaine dernière s'est transformée en

une insurrection dans les quartiers populaires de la ville où se sont élevées des barricades. Au centre, également, de violents combats opposent les Sandinistes à la Garde nationale.

Il est très difficile cependant d'avoir une vision précise des événements. Le gouvernement de Somoza ne cesse de diffuser des communiqués signalant des victoires, contredisant ainsi la majorité des témoignages recueillis par les journalistes. Il apparaît évident que les Sandinistes sont beaucoup mieux armés pour cette offensive que pour celle lancée en septembre dernier qui s'était soldée par un échec et suivie d'une répression atroce.

Il semble également que la Garde nationale semble connaître de plus en plus de difficultés à faire face et les désertions se multiplient.

Autre fait révélateur : l'attitude du département d'Etat américain qui cherche de « nouvelles options ». On peut lire dans le *Washington star* qui reflète l'opinion du gouvernement des USA : « Somoza doit quitter le pouvoir avant qu'il ne soit trop tard pour que l'opposition modérée et la Garde nationale constituent un nouveau gouvernement, face à la force croissante démontrée, lors de la dernière offensive, par les rebelles sandinistes. »

Baclyne LE GUEN

## Les accords SALT II seront signés le 16 juin

# Pourquoi Moscou a voulu cet accord ?

« Sous le couvert de la détente, nous avons accompli bien plus en peu de temps qu'en des années de confrontation avec l'OTAN (...) Faites-nous confiance, camarades. Le résultat que nous sommes en train d'obtenir grâce à la détente, c'est que nous aurons atteint en 1985 la plupart de nos objectifs en Europe occidentale (...) Tant que se poursuivront les négociations sur la limitation des armements stratégiques et sur une réduction mutuelle des forces, un affermissement militaire américain en réaction au nôtre est peu probable. »

Ces mots sont de Brejnev lui-même. Ils furent prononcés en 1973, lors d'une conférence des chefs d'Etat et de partis des pays membres du Pacte de Varsovie. Brejnev expliquait ainsi, un an après la signature du premier accord Salt, la stratégie de l'URSS.

Cruise en est l'illustration.

**E**N 1972, lorsque sur la proposition de Brejnev, USA et URSS signèrent le premier accord SALT, les USA disposaient, sur le plan nucléaire, d'une avance considérable. Leurs missiles, Minuteman et Poseidon, étaient déjà capables d'emporter plusieurs têtes nucléaires, technique que les Soviétiques ne maîtrisaient alors pas encore. Le potentiel global US était en outre largement supérieur. L'accord signé en 1972, prenant en compte cette situation de fait, va octroyer aux Soviétiques le droit à un nombre de missiles supérieur de 40 % aux Américains. Fait capital, il ne va pas préciser la nature ni la capacité de ces missiles.

Sept ans après, aujourd'hui, le président Carter décide en catastrophe de débloquer trente milliards de dollars (1/3 du budget de la France pour 1979) pour un nouveau programme de missile, le MX. Les experts du Pentagone viennent de s'apercevoir que, accord Salt II ou non, les Soviétiques auront la suprématie nucléaire d'ici 1982. En sept ans d'accords Salt, l'URSS a réussi à combler tout son retard.

La dernière raison, peut-être la plus importante qui explique que Moscou tienne tant à cet accord, c'est que, tout en lui donnant le visage pacifique et

en sauvegardant aux yeux de l'opinion publique internationale le mythe de la détente, il ne la gêne absolument pas pour poursuivre sa politique hégémonique. Au terme des accords Salt, les Soviétiques pourront posséder, en 1982, 2 400 fusées ou bombardiers nucléaires et un nombre illimité de bombes nucléaires quelqu'en soit le calibre. De toute façon, pour des raisons techniques et économiques, elle ne pourrait pas avoir beaucoup plus.

D'autre part, au nom de la détente remise en péril, l'URSS a pu bloquer depuis des années toute velléité d'intervention directe américaine à l'étranger sans elle-même se priver d'en faire. Ainsi, c'est un fait que les accords Salt n'ont pas empêché, en une année, les Soviétiques d'intervenir directement ou indirectement ni au Zaïre ni en Erythrée ni au Cambodge ni en Afghanistan. Ainsi, il apparaît tout à fait évident que ces accords n'ont strictement rien à voir avec une prétendue garantie de paix. Ils ne sont qu'un élément dans une stratégie dûment planifiée au Kremlin, destinée à prévenir une réaction américaine trop brusque face à ces avancées soviétiques.

Serge FOREST

### LE MYTHE DE LA DETENTE

La dernière raison, peut-être la plus importante qui explique que Moscou tienne tant à cet accord, c'est que, tout en lui donnant le visage pacifique et

\* Extrait d'un rapport secret de Brejnev dans Valeurs actuelles du 28 février 1977.

### L'ACCORD SALT

Pourquoi alors cet accord Salt II est-il tant réclamé par les dirigeants de Moscou s'ils sont sur le point d'obtenir, sinon l'avantage du moins la parité avec les Américains ?

Les réponses à cette question sont multiples : — D'une part, l'URSS ne possède pas encore aujourd'hui une avance décisive du point de vue du potentiel militaire nucléaire. S'il est vrai qu'elle a comblé son retard ces dernières années en mettant à profit l'accord Salt I, il n'en reste pas moins vrai que les Américains ne sont pas restés totalement inactifs. Les tentatives de Brejnev d'incorporer dans les accords Salt II le nouveau missile américain



M. Léonide Brejnev, secrétaire général du PC soviétique : « Nous aurons atteint nos objectifs en Europe occidentale d'ici 1985 »

# Ce que disent les chiffres

LES résultats définitifs du scrutin européen, s'ils ne modifient en rien les dernières estimations que nous reprenions dans notre édition d'hier, apportent par contre des précisions intéressantes.

1) Dans le cadre de la désaffection générale des électeurs avec près de 40% d'abstentions. Seuls deux types de votes connaissent une progression absolue en nombre de voix par rapport aux législatives de 1978, toutes les autres listes étant en baisse. Ainsi les écologistes qui recueillaient 612 000 voix en 1978, en recueillent 886 819 soit un gain de 274 815 voix. Les votes blancs et nuls progressent également en valeur absolue, de 581 736 en mars 1978 ils passent à 1 129 283 soit un doublement.

Mieux que les abstentions toujours difficiles à interpréter, ces deux résultats sont révélateurs de la méfiance dont sont frappés les quatre grands partis traditionnels.

2) Les résultats globaux obtenus par la liste PCF dans les trois départements frappés par les restructurations dans la sidérurgie ne représentent pas un succès pour sa ligne contre « Europe allemande ».

En Meurthe et Moselle, Moselle et dans le Nord, les résultats en pourcentages du PCF sont en baisse par rapport à ceux de mars 1978.

Sans doute cette tendance générale doit être corrigée par certains succès ponctuels ainsi Longwy a plus voté en faveur du PCF que

Thionville ou Terville où il enregistre une baisse sensible.

Au total, la campagne de Marchais qui revenait à mettre un signe égal entre Europe et chômage et à escamoter les responsabilités des barons de l'acier en France pour prendre comme cible de manière chauvine les « konzerns » allemands n'a pas reçu d'approbation massive de la part des électeurs les plus concernés.

3) Dans les colonies françaises, où la plupart du temps seuls les quatre se présentaient, on a enregistré des taux d'absentions absolument record. A la Guadeloupe, où les forces patriotiques appelaient au boycott actif de ces élections, le taux de suffrages exprimés a été inférieur à 20%.

Pour la Martinique ce taux n'atteint pas 23%. Quant à la Guyane, on y

a enregistré seulement 17% de votants.

A la Réunion où le taux de votes exprimés s'est élevé à 58% des inscrits, on s'attendait à un résultat spectaculaire du parti révisionniste local du fait de la présence en bonne place sur la liste du PCF de Vergès, le président du PCR. En fait, le PCR a perdu près de 10 000 voix par rapport aux dernières législatives. L'autre surprise de ces élections à la Réunion est la défaite du RPR dans le fief de Debré. Il y est devancé partout par la liste Veil, y compris dans la circonscription dont Debré est député.

Par rapport aux dernières législatives, le nombre d'abstentions s'est accru de 20 000 (10% du corps électoral). Seule l'OCMLR, parti indépendantiste appelait à l'abstention.

## Entendu à la télévision

Abstentions : l'embarras de certains commentateurs : « Ce n'est pas une défaite dans la mesure où on aurait pu penser que cela aurait pu être pire ». Il fallait le dire, M. Gicquel l'a dit à la télévision lundi soir.

L'Ile de la Réunion et le Rhône :

Raymond Barre s'est félicité des résultats de la liste de Mme Veil notamment « dans deux circonscriptions où il a des attaches personnelles : l'Ile de la Réunion et le Rhône ».

Les Français connaissent mal la géographie, dit-on, mais ils n'ignorent pas en tout cas que l'Ile de la Réunion n'a rien avoir avec l'Ile de France. Le bras de mer qui la sépare du Rhône dépasse de près de 19.000 kilomètres les eaux territoriales françaises.

A la soupe :

Nungesser espère que « les gaullistes se retrouveront pour servir les grandes lignes de force ». Des lignes de forces qui mènent de plus en plus chez Giscard.

# Chirac sur le grill

Les grandes manœuvres ne font que commencer au sein de la majorité. A l'occasion des élections européennes qui ont fourni la confirmation chiffrée de la chute du RPR, Giscard a marqué un point important. Son objectif de recomposition de la majorité à son profit s'en trouve grandement facilité par les résultats du scrutin. Tout sera fait d'une part pour amener les troupes et les élus du RPR dans le giron présidentiel et, d'autre part, pour mettre Chirac sur la touche.

Les commentaires des leaders gaullistes au lendemain des élections donnent parfaitement la mesure des réajustements qui se préparent au RPR.

Guéna, l'ancien dirigeant du RPR, qui s'est retiré il y a quelques mois de sa direction politique déclarait : « Il faut tracer une ligne politique claire. Elle ne l'a pas été depuis quelque temps (...) Ou on n'est pas dans la majorité, ou on est dans la majorité. Il faut en tirer les conséquences ». Pour lui, il est clair qu'il s'agit de reprendre place nettement dans la majorité en s'appuyant sur le groupe parlementaire RPR.

Le ministre RPR Bou-

lin n'est pas moins explicite quand il décerne ses compliments à Simone Veil qui a fait « une campagne bien conduite et non agressive » alors qu'il condamne Chirac pour sa campagne « maladroite et agressive ».

Dès lundi, deux réunions des opposants à Chirac s'organisaient. Ce furent d'abord les onze ministres et secrétaires d'Etat RPR qui se rassemblaient sous la direction du plus giscardien d'entre eux, Peyrefitte, et en présence de Chaban-Delmas et Guichard également dévoués à la cause de l'Elysée.

Un peu plus tard, autour du même Guichard se réu-

nissaient Nungesser, Guéna et Sanguinetti.

Toute cette agitation n'a qu'un but : il s'agit rien moins que de « reforger le mouvement gaulliste »...

Sans doute pour donner du mou avant la réunion du conseil RPR de mardi, Chirac se séparait publiquement de son éminence grise Pierre Juillet, tenu pour l'inspirateur, avec Marie-France Garaud, de « l'appel de Cochin » qui oriente la campagne européenne contre Giscard « chef du parti de l'étranger ».

Pour vous dire à quel point Chirac est dans une mauvaise passe, le label gaulliste lui a été retiré lundi à l'issue de la réunion des barons opposants. Pour eux, « le RPR ne s'identifie plus aux yeux des Français au gaullisme ».

Pour s'en consoler, Chirac n'a plus qu'à sortir de son bréviaire une citation de De Gaulle : « Le service de la nation ne va pas sans trouble dans l'opinion ni pertes aux élections »...

## SOUTIEN AUX EMPRISONNES CORSES

# En Corse et sur le continent, la mobilisation se poursuit

A la veille des procès, meetings et manifestations de soutien aux patriotes corse emprisonnés se multiplient. Vendredi soir, c'était à la Mutualité à Paris. D'autres actions sont prévues en Corse et sur le continent.

VENDREDI soir, à la Mutualité, un millier de personnes étaient venues témoigner de leur solidarité avec enthousiasme.

C'est par la lecture d'un texte des emprisonnés, en langue corse, lu par un parent de détenu, que la soirée a commencé. Il fut chaleureusement applaudi.

De nombreux messages ont été également envoyés. En particulier, il y en avait des prétendus départements et territoires d'outre-mer : AGEG (Guadeloupe), AGEM (Martinique), du Collectif d'information sur les luttes en Polynésie.

### « CORSES-FRANÇAIS-IMMIGRES, TOUS UNIS CONTRE LA REPRESSION »

Dans son message, notre parti, après avoir réaffirmé sa solidarité, indiquait :

« Giscard se prétend le champion de la "démocratie libérale avancée". Qu'en est-il ?

Chômage, atteintes systématiques aux libertés et droits nationaux bafoués, violences policières, accusations diffamatoires envers les militants nationalistes et droits de la défense bafoués, etc. ; c'est tout ce que le pouvoir rétrograde qui siège à l'Elysée a à offrir aux travailleurs et au peuple corse (...).

Après avoir dénoncé « la répression tous azimuts » qui frappe actuellement les travailleurs, il poursuit :

« La France, pays des droits de l'homme ? Alors donc ! Il y a à l'heure actuelle environ quatre-vingts prisonniers politiques (Corses, Tahitiens, Bretons, sidérurgistes) qui sont

"jugés" selon des juridictions d'exception comme la Cour de sûreté de l'Etat ou en vertu de lois scélérates comme la loi dite "anti-casseurs" (...). Non, les patriotes emprisonnés ne sont pas seuls ! Corses-Français-immigrés, tous unis contre la répression ! ».

### « MENER LA LUTTE CONTRE LE CAPITALISME »

L'intervention principale des comités de soutien abordait la question des procès, leur signification : « Condamner les patriotes corses, c'est condamner le peuple corse. (...) L'Etat espère avec les procès marquer des points décisifs ».

Elle dénonçait les méfaits du pouvoir et de ses forces de répression : « A Ajaccio, ces derniers jours, notre jeunesse a montré qu'elle refusait d'être réprimée... Les jeunes ont pris le parti de chasser les agresseurs... Nous ne pouvons plus supporter les uniformes à chaque coin de la rue ni qu'on détruise notre culture ».

Dans cette intervention, il faut signaler l'appel à mener la lutte sans merci contre le capitalisme : « Il n'est pas question que les patrons corses remplacent les patrons français pour exploiter d'autres Corses comme cela se fait déjà aujourd'hui. Si nous chassons l'Etat colonialiste et les troupes d'occupation, nous devons aussi chasser le capitalisme ».

Puis l'aspect de la solidarité avec d'autres peuples opprimés (Irlandais, Palestiniens...) qui montre une

certaine volonté de se tourner vers l'extérieur.

La partie culturelle a été animée brillamment par *Canta U Populu corsu*. Celui-ci a proposé une résolution qui a été acclamée par les participants.

### EN CORSE

A Bastia, les deux journées organisées par le Collectif de Corti et A Riscossa, qui se sont tenues le week-end précédent, avaient reçu un public nombreux et déterminé. Elles ont permis d'étendre, de renforcer la solidarité avec les emprisonnés et d'informer sur la répression qui ne cesse de s'étendre dans l'Ile.

Il y avait un programme très riche et varié : spectacles de marionnettes, chants et poèmes dits par des enfants, film sur la lutte du peuple irlandais contre l'occupant britannique, groupes culturels de Corse et d'ailleurs, produits artisanaux, meeting, stands et tables de vente dont une de notre parti qui avait appelé à ses journées.

Après les violents affrontements d'Ajaccio, la 47e compagnie de CRS a quitté l'Ile le 7 juin... et aussitôt remplacée par la 53e, venue de Marseille qui comprend dans ses rangs de nombreux Corses ! Sans compter la Légion, il y a dans l'Ile près d'un millier de CRS et gendarmes mobiles.

A Ajaccio, différentes organisations et associations, dont la Ligue des droits de l'homme, appellent à un rassemblement sur le cours Napoléon le 13 juin contre la répression.

Une nouvelle inculpation : Gilles Susini. Il a été arrêté à Ajaccio, placé le 9 sous mandat de dépôt et transféré à Paris.

Un appel du comité de soutien a été lancé pour SE RASSEMBLER JEUDI 14 à 18 h 30 DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE à PARIS (Métro Cité).

## Puisqu'ils le disent ...

Les résultats « ne sont pas encourageants pour le gouvernement de la France, dont la politique ne recueille manifestement pas l'adhésion populaire, malgré une manipulation sans précédent des moyens d'information au bénéfice de la liste officielle ».

« On est revenu à certaines mœurs du Second empire avec une liste officielle en faveur de laquelle tous les moyens d'information étaient mobilisés ».

La première est de Chirac, la seconde de Debré. Ces gens-là savent de quoi ils parlent puisqu'ils ont été premier ministre de la Ve République et dirigeants du parti officiel gaulliste.

Leur dénonciation est vigoureuse. Vertu ou dépit ? Le Second empire c'était eux et maintenant c'est fini.



# DANS L'ACTUALITE

## RENAULT-VEHICULES INDUSTRIELS, BLAINVILLE

### « On n'a pas à faire de propositions aux patrons »

#### Interview d'un ancien délégué syndical CFDT

(Suite de cette discussion demain).

La semaine passée à Caen, nous avons eu les discussions ci-dessous avec des grévistes de la Saviem, anciens délégués syndicaux.

Pour l'un son départ du syndicat n'est que temporaire. Se syndiquer pour que la démocratie syndicale ne reste pas un vœu pieux, pour que triomphe la ligne de lutte de classe, celle qui fait mal au patronat, c'est ainsi que sera combattue aussi cette néfaste politique « des solutions industrielles ».

« Ça fait quinze ans que je suis dans la boîte et très rapidement, je me suis syndiqué parce que ça me semblait évident d'être organisé. Très rapidement, je suis devenu militant CFDT. A l'heure actuelle, je ne le suis plus, mais c'est une longue histoire.

#### ON N'A PAS A FAIRE DE PROPOSITIONS AUX PATRONS

Entre autres ce qui me gêne aujourd'hui à la CFDT, c'est le recentrage. On dit « On est dans une situation de crise, la classe ouvrière n'arrête pas de prendre des coups dans la gueule, le syndicalisme lui-même semble marquer le pas. Et il faut redonner confiance aux travailleurs à partir de là être crédibles sur un certain nombre de propositions, donc ce qui en découle, c'est une nouvelle politique industrielle ».

Moi, je ne suis pas du tout d'accord avec cela. Une nouvelle politique industrielle ? On n'a pas à faire de propositions aux patrons et puis la question de fond, c'est : est-ce qu'on doit essayer de sortir de la crise ou utiliser la crise pour aller vers le socialisme ?

Il y a aussi des raisons de fonctionnement, pas forcément politiques, mais de pratique de masse et de classe évidemment. Ne doit-on pas faire en sorte qu'un maximum de travailleurs soit en capacité d'analyser ou de réfléchir sur un certain nombre de problèmes plutôt que de les mettre comme dans la situation actuelle en situation d'assistés ? Avec des copains nous sommes intervenus là-dessus. On n'a pas pu le faire prendre réellement en compte par l'organisation syndicale.

Le point plus particulier qui m'a amené à démissionner, je dis bien que c'est une démission conjoncturelle parce que je suis toujours convaincu qu'il faut être organisé, bien que je ne fasse pas toujours confiance aux structures, bien qu'elles soient nécessaires, c'est au sujet des milices patronales.

#### LES AGRESSIONS DE MILICES PATRONALES

Il y a eu le pillage des locaux CFDT, diverses agressions de militants politiques, les interventions de commandos à Moulins, Carrefour et d'autres.

Lors des réunions de soutien aux luttes à l'intérieur de la CFDT, j'avais posé le problème d'intervenir auprès des trois bandes de vidéos organisées à Caen.

Ça n'a pas touché grand monde. J'avais réclamé aussi qu'on réfléchisse à la façon dont ils pouvaient être utilisés lors de mouvements sociaux et aussi lors de campagnes politiques. Personnellement, j'ai été surveillé par eux, ils me téléphonaient chez moi et tout. Tout ce que l'organisation a fait c'est de dire que c'était un problème personnel comme un autre et de porter plainte. C'est une des raisons pour lesquelles je ne suis pas syndiqué. Le grand tort des organisations syndicales, c'est de mettre le sigle en avant.

HR : D'après ce que j'ai vu ici, un pas a été fait dans le bon sens, ça n'empêche pas sans doute qu'il y ait des divergences, mais les organisations syndicales sont toutes dans la grève ?

C'est vrai. C'est assez remarquable que les querelles de clocher en apparence n'apparaissent pas. Les sigles disparaissent. Un point positif : dans tous les meetings organisés, il n'y a qu'une

#### A la gare, une petite surprise pour le ministre

A PRES-midi animé hier lundi à Caen : en effet les grévistes de Blainville ont été en manifestation faire un petit tour à la gare. Il faut dire que le train amène du « beau monde » : un ministre, le préfet, et leur suite.

Le soir a eu lieu un meeting de soutien. Les origines de la grève ont été retracées. Les travailleurs de la FEEIV (boîte d'une quinzaine d'ouvriers) en grève, en particulier contre la répression patronale et un licenciement, ont parlé de leur lutte. C'est la troupe du Levant qui a assuré la partie culturelle de ce meeting, au cours duquel l'intersyndicale a rappelé que « seule la lutte dure fera reculer la direction ».

seule prise de parole pour l'intersyndicale. C'est le résultat d'un boulot fait au niveau d'un certain nombre de copains, aussi bien de la CGT que de la CFDT. On s'entendait bien.

A un autre gréviste : « Tu es syndiqué ? »

Oui, je l'ai été, j'ai été délégué. Je suis parti cette année.

HR : A cause du manque de démocratie syndicale ?

Oui, il y a aussi le problème du pouvoir personnel d'un individu qui cherche à l'établir et à partir de ça, fait un tas de magouilles, bloque des discussions. Il y a une espèce de frange de gars qui ne sont pas clairs. Puis on se contente de phraser dans les locaux syndicaux et auprès des gens il n'y a rien. On parle et puis dans les ateliers, ça ne redescend pas. De plus en plus, on assiste à un phénomène : la section d'entreprise commence à se couper des gars. Alors de temps en temps, comme ça on fait un pseudo-débat. Comme les gars ne sont pas préparés et de la façon dont c'est fait, ça bloque. Et à quel point c'est pas volontaire ?

Photo HR



## Inculpés du 23 mars et du 1er mai

### Peyrefitte : « Briser la coordination des inculpés »

Vendredi dernier, des inculpés du 23 mars décidaient une grève de la faim pour obtenir du ministre de la justice le statut de détenu politique, impliquant le droit de visite, le libre choix de la lecture de journaux, le droit de se réunir une fois par semaine.

Cette démarche poursuivait deux buts : démentir les déclarations du Garde des sceaux sur leurs conditions d'incarcération, alors que Peyrefitte a déclaré, sans tergiverser, que tout avait été fait pour que les détenus connaissent les meilleures conditions d'emprisonnement. Etablir dans l'opinion publique qu'ils ne sont pas des détenus de droit commun, « des voleurs », « des pilleurs », mais bien au contraire des otages politiques du gouvernement.

MARDI 12, la plupart des détenus ont cessé leur grève de la faim, néanmoins trois inculpés du 23 mars, dont Pierre Legal condamné à dix-huit mois de prison dont dix avec sursis, poursuivent leur grève de la faim.

La réponse de Peyrefitte à leurs revendications : il les disperse à Rouen, à Melun, Pierre Legal et les deux autres détenus grévistes de la faim ont été amenés pieds et mains liés à la Santé ; donc casser tout embryon de coordination des inculpés dont le seul crime est d'avoir été les victimes

d'une provocation policière couronnée par une machination judiciaire.

« Fermeté et sens de l'équité », tels peuvent être les maîtres-mots de la ligne de conduite de Peyrefitte.

« Fermeté » concrétisée par la dispersion des détenus aux quatre coins de la France.

« Sens de l'équité » traduit en acte par la mise en liberté conditionnelle de Michel Bard et de Pierre Lamy.

« Sens de l'équité » dans les promesses de la chancellerie. Elle assure qu'elle appliquera normalement l'article 729 de la procédure pénale sur la liberté condi-

tionnelle. « La liberté conditionnelle peut être accordée aux condamnés ayant accompli la moitié de leur peine, si celle-ci est inférieure à trois ans ». Michel Bard a été condamné à six mois de prison dont cinq avec sursis.

Mais ces libertés conditionnelles ne feront pas passer sous la table le fameux rapport du brigadier H. Kayser. Il a mélangé sciemment les chefs d'inculpation, allant même jusqu'à confondre le nom de la banque prétendument attaquée avec une autre, inventant un foyer incendiaire par cocktail molotov à cette même banque alors que même la préfecture de la police avoue qu'il n'y a pas eu d'appel de pompiers ce 23 mars pour éteindre le feu à cette banque.

Ces libertés conditionnelles ne passeront pas non plus sous la table la grève de la faim de Thomas P., lycéen de 16 ans à Rueil-Malmaison, incarcéré depuis un mois et demi, depuis la manifestation du 1er mai, en attente de son jugement ; lequel procès statuera sur ses « violences à agents » alors qu'il ne faisait que protester de son arrestation et se débattre de l'étreinte des flics.

## Semaine d'action intersyndicale pour la réduction du temps de travail

Lundi 18 juin, se tiendra la deuxième réunion entre CNPF et syndicats sur la durée du travail. Dès l'ouverture de ce deuxième volet de négociations, les patrons ont fait savoir qu'ils seraient prêts à envisager une certaine réduction du temps de travail ; c'est-à-dire, la baisse du nombre des heures supplémentaires, et des jours de congés pour les « non-absentéistes ». Une position bien loin de celle de la CGT et de la CFDT qui réclament la semaine de trente-cinq heures. C'est cette semaine, du 11 au 16 juin, que les deux centrales avaient décidé de lancer une action sur la réduction du temps de travail.

JUSTE avant la deuxième réunion paritaire sur la durée du travail, cette semaine doit être un nouveau temps fort pour la question de la réduction d'horaire.

En effet, CGT et CFDT appellent en commun à des actions dans les entreprises pour ou vers les trente-cinq heures. Mais il ne va pas y avoir d'action véritablement centralisée sur la question. Fédérations et syndicats ont décidé leurs propres formes d'action et de leurs dates.

Ainsi, par exemple, la CFDT d'EDF-GDF appelle à appliquer les trente-cinq heures durant cette semaine.

Dans l'aéronautique, CGT et CFDT ont lancé un mot d'ordre pour un débrayage de deux heures mardi 13. Ce même jour, les syndicats CGT du groupe St-Gobain-Pont-à-Mousson organisent une action dans les usines du groupe.

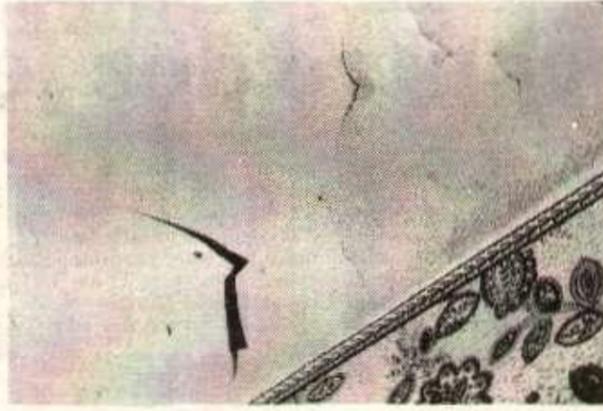
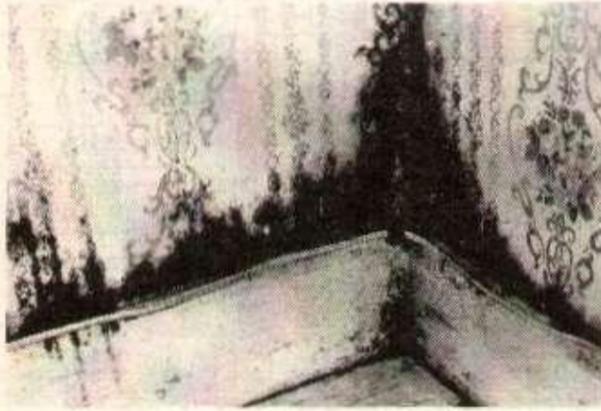
L'appel à faire des débrayages, des manifestations, des pétitions sur la réduction du temps de travail a été repris également dans les fédérations du textile, de l'habillement, cuirs et peaux, papier carton, SNCF, santé. C'est le cas aussi de la CGT du livre, de la fonction publique, de la chimie et du commerce.

Il est trop tôt encore pour apprécier la réponse

que feront les travailleurs à ces différents appels. S'il est certain que l'aspiration des travailleurs à travailler moins est profonde, l'organisation de cette semaine d'action prouve bien les difficultés des deux centrales CGT et CFDT à trouver un équilibre à leur campagne. D'un côté, la grande diversité des horaires de travail rend le mot d'ordre des trente-cinq heures peu crédible dans certains secteurs. De l'autre, l'axe prioritaire de la campagne, « les trente-cinq heures pour la création d'emplois », entraîne un réel porte-à-faux : celui de la question clé du maintien du salaire intégral. Le congrès CFDT à Brest a refusé la proposition confédérale qui voulait dissocier réduction du temps de travail et maintien du salaire. Les syndicalistes CFDT se sont prononcés pour donner priorité au maintien du salaire, ce qui, du coup, donne un coup de rein à la campagne CFDT sur l'emploi.

Les patrons opposent un refus catégorique à la semaine de trente-cinq heures sans perte de salaire.

Claire MASSON



AUDINCOURT (Doubs)

# Les locataires contre les charges indues et l'insalubrité

Le Montanot est un quartier d'habitation d'Audincourt de 256 logements, construits il y a dix-sept, dix-huit ans (type HLM).

Le propriétaire est l'Union de Franche-Comté (UFC), Société d'économie mixte au capital de 200 000 F (50 % collectivités locales, 50 % intérêts privés) (1) créée il y a vingt ans et gérant 3 200 logements en Franche-Comté.

L'Amicale des locataires, affiliée à la CNL, a été créée en 1971 et regroupe actuellement 80 % des locataires du quartier.

Les loyers vont de 500 F pour un F2 à 870 F pour un F5 (F3 : 630 F, F4 : 760 F). Depuis sa création l'amicale se bat sur les problèmes d'insalubrité et de charges indues.

**Les charges indues :** les locataires se sont rendus compte qu'un grand nombre de compteurs surcomptaient la quantité d'eau chaude fournie.

Par exemple, chez un locataire, quand on puisait vingt litres d'eau chaude, le compteur en comptait cent.

D'autre part, les locataires devaient payer un soi-disant « entretien des espaces verts », des arbustes et des rosiers, alors qu'il n'y a ni rosier, ni haie et que les espaces verts sont pratiquement laissés à l'abandon.

**L'insalubrité :** les appartements sont couverts de moisissure (défauts de construction des éléments préfabriqués : pénétration de l'humidité), les salles de bain sans carreaux de faïence, les volets tombent sur les parkings, les lavabos se

descellent) et l'UFC se refuse d'intervenir pour remettre tout ça en état.

**La lutte des locataires :** à la suite de la découverte des surcompteurs d'eau chaude, les locataires ont mené une première action qui leur a permis d'obtenir le remplacement des compteurs et le remboursement de 20 000 F trop perçus.

Les locataires ont ensuite exigé la communication des contrats d'entretien des espaces verts (1 600 m<sup>2</sup> payés depuis deux ans alors qu'ils n'existent pas) et les factures et pièces justificatives.

Le président de l'Union ayant refusé de les leur fournir, les locataires ont décidé d'occuper les locaux de l'Union jusqu'à l'obtention des pièces. Après huit jours d'occupation permanen-

te, ils obtiennent enfin une partie des pièces qu'ils éprouvent avec l'aide de la CNL.

Ils se sont déjà rendus compte d'un certain nombre d'« anomalies » : ainsi, le compteur général d'eau chaude qui lui aussi surcomptait a mystérieusement disparu avant ou après un incendie à la chaufferie, ce qui fait qu'il sera difficile de savoir combien la société de chauffage « Distincheur » s'est mis dans les poches au détriment des locataires. Ils ont appris avec surprise aussi qu'ils avaient des rosiers dans leurs espaces verts (puisqu'ils ont payé leur en-

tretien), que les espaces verts avaient une bien grande surface...

La lutte des locataires se poursuit donc pour obtenir le remboursement des appartements et des bâtiments, le nettoyage des espaces verts. Ils bloquent actuellement 100 F par mois sur les charges jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

(1) Liste des membres de l'UFC :  
Municipalités : maire de Montbéliard, adjoint d'Etupes, maire de Sochaux, conseiller de Valentigney, conseiller d'Art-les-Grays.  
Pas de gros intérêts privés.

## «Savoir utiliser le quotidien»

Nous aussi, comme les camarades de Vitrolles, avons voulu faire connaître très largement notre quotidien et particulièrement à l'occasion de la lutte des locataires du quartier Montanot à Audincourt.

L'Amicale des locataires avait convoqué une conférence de presse, et nous étions le seul journal, avec l'Alsace à être représenté (par des camarades journalistes de Dijon). L'amicale a passé des diapos, a fourni ses meilleures photos, a donné des documents retraçant la lutte des locataires contre les conditions de logement désastreuses... c'était le 2 mai.

Le 4 juin, aucun article n'est encore paru dans notre quotidien, ni dans le bimensuel. Nous avions prévu de faire une vente de masse du journal avec l'article sur le quartier, mais maintenant l'article, même s'il devait paraître serait complètement dépassé.

A la vente de masse de l'Humanité rouge No 1 000 cet hiver, nous avons vendu dans notre tour vingt exemplaires (quarante-huit familles), nous comptons vendre l'Humanité rouge sur notre lutte encore plus massivement dans tout le quartier concerné, tout en faisant la souscription.

Entre temps, nous ne savons pas du tout ce qu'est devenu cet article... et l'amicale peut nous regarder avec de drôle de yeux car le journal l'Alsace, lui, a fait son article...

Nous publions cette lettre que nous ont envoyée nos camarades d'Audincourt, ainsi que l'article qu'ils avaient pris les moyens de nous faire parvenir en temps utile : ils avaient tout à fait compris le rôle que peut jouer notre quotidien. Nous publions l'article (même s'il est largement dépassé par rapport à la conférence de presse, son contenu, fort intéressant ne l'est nullement) et la lettre en manière d'autocritique de notre part, car si le quotidien n'a pas joué correctement son rôle en la matière, cela relève entièrement de notre responsabilité. Nous nous en excusons auprès de nos camarades, auprès de l'amicale et des locataires de Montanot en lutte.

Proposé pour le bimensuel et non retenu, l'article a mis bien trop de temps à passer.

Cette lettre de nos camarades nous a mis le nez sur un de nos points faibles : nous tâcherons d'y remédier.

Gilles CARPENTIER

## Contrats et factures : des anomalies troublantes

Extraits d'un communiqué de presse de l'Amicale des locataires.

**E**N 1977 et 1978, quand la majorité des compteurs individuels surcomptait, le total des consommations individuelles coïncidait malgré tout avec les indications du compteur général ! L'amicale a donc établi la preuve que le compteur général de la chaufferie surcomptait également. Il serait facile de le vérifier si... ce compteur général n'avait pas été « détruit » lors d'un incendie de la chaufferie survenu le 7 octobre dernier. Incendie pour lequel l'intervention des pompiers a été retardée car le gérant n'avait pas les clés de la chaufferie ! Les dégâts causés par l'incendie ont été réparés le 17 octobre... mais la date de remplacement du compteur qui apparaît sur les factures de la société de chauffage est le 30 septembre ! L'amicale des locataires estime que la coïncidence de tous ces éléments est troublante !

Troublante également la constatation qu'en 1975, et en 1976, ce sont environ 2 300 mètres cubes qui ont été facturés par l'Union aux locataires alors que l'Union ne les a pas payés à la société de chauffage. Tout cela a été découvert par l'amicale à partir des photocopies des contrats et factures de charges locatives depuis 1974, obtenues après une semaine d'occupation du siège de l'UR.

### UNE CINQUANTAINE DE LOCATAIRES BLOQUENT 100 FRANCS SUR LA QUITTANCE

L'occupation des locaux de l'Union de Franche-Comté a réveillé la combativité des locataires : sur d'autres quartiers, des amicales de locataires se constituent ou vont le faire. Au Montanot, les adhérents de l'amicale n'ont jamais été aussi nombreux : bientôt plus de 170 adhérents. Une cinquantaine d'entre eux ont, pour leur part, décidé de retenir cent francs sur le montant de la quittance de façon à obtenir, non seulement le remboursement des charges trop-perçues les années précédentes, mais également un entretien correct des logements et l'instauration d'une véritable concertation avec l'Union de Franche-Comté.

Les locataires du Montanot ont également décidé de réaliser un montage de dispositifs sur tous les problèmes de logement du quartier de façon à alerter les pouvoirs publics et les élus locaux.

## RENNES

### Manifestation du SGEN-CFDT

#### 10 000 maîtres auxiliaires menacés à la rentrée

**V**ENDREDI dernier, à l'appel du SGEN-CFDT de Bretagne des enseignants se sont rassemblés à Rennes. Au centre de cette journée : le problème des auxiliaires. « 8 à 10 000 maîtres-auxiliaires sont menacés de ne pas retrouver un emploi à la rentrée. C'est l'équivalent de la moitié des licenciements de la sidérurgie ! » Les manifestants ont remis au rectorat leur cahier de revendications :

- Réemploi de tous les non-titulaires, à temps complet, suivant leur qualification, sur un poste budgétaire.
- Nomination des enseignants dans leur région suivant leur vœu.
- Retrait des projets sur les langues vivantes.
- Retrait du projet sur la création d'un corps de surveillants.
- Le cortège s'est rendu ensuite devant l'ANPE. La porte en a été symboliquement murée.



ANPE fermée, s'adresser à Beullac, ministre du chômage



# Rafle raciste contre des jeunes

Le 20 mai, les policiers de Nanterre se sont livrés à une véritable rafle comme aux plus sales jours de la guerre d'Algérie contre une cinquantaine de jeunes Arabes. Ceux-ci ont été interpellés dans le parc national de Nanterre, amenés au commissariat puis fichés. Ils ont subi de multiples coups et brimades. Le prétexte toujours évoqué dans ce cas par la police est le sempiternel contrôle pour mettre la main sur des voleurs de sacs à main, de mobylettes, etc.). En réalité, cette rafle correspond à l'application de la politique anti-immigrée du pouvoir. De plus, les policiers de Nanterre sont connus pour être particulièrement « actifs » contre les travailleurs immigrés.

Nous publions ci-dessous l'extrait d'une pétition adressée au ministère de l'intérieur, de la justice, au secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés et aux organismes officiels des Hauts-de-Seine. Cette pétition a été signée par cent-quarante-cinq personnes dont vingt-six avocats.

Dans l'après-midi du mercredi 30 mai, une opération de police de grande envergure s'est déroulée au parc départemental de Nanterre. Les fonctionnaires du commissariat de police ont procédé à l'interpellation de jeunes (environ une cinquantaine, dont certains n'avaient pas treize ans).

Cette opération visait exclusivement les jeunes de type arabe, puisque leurs camarades français n'ont pas été interpellés.

Les policiers ont tout d'abord vérifié les identités avant d'emmener les jeunes au poste, et ce, sans ménagement. Aucune explication n'a été donnée aux intéressés sur la raison de

leur interpellation. Ceux qui ont osé en demander se sont entendus répondre que ce n'était pas le moment de discuter...

## RETENUS CINQ HEURES...\*

Après avoir attendu, certains plus de cinq heures au poste sans que leurs parents aient été prévenus, tous ces jeunes ont été photographiés et fichés.

Est-il utile d'ajouter que cette rafle s'est déroulée dans un climat déjà connu au commissariat de Nanterre ?

— Injures racistes (« Qu'est-ce qu'il y a com-

me bougnoules ici ! », « Ça pue... », « Je vais te filer un coup de pied dans les c. », etc.).

— Brutalités et brimades (giffes, coups de règle sur la tête, interdiction de se rendre aux toilettes, etc.).

## ... ET FICHÉS SANS MOTIFS LEGAL

Il est à noter qu'aucun de ces jeunes n'a été interrogé sur quelque fait que ce soit et qu'il ne leur a été demandé aucune déposition. Ils n'ont, par conséquent, pas été interpellés dans le cadre d'une enquête. Néanmoins, ils ont été photographiés et fichés, y compris tous les mineurs, comme de dangereux délinquants.

## QUELQUES QUESTIONS

Cette rafle est illégale et raciste. Elle nécessite des réponses précises et urgentes aux questions suivantes : — Doit-on considérer que le fait d'être Arabe en situation régulière constitue dans la France de 1979 un délit ?

— Ou bien est-ce le fait, étant Arabe, de se promener ou de jouer dans un parc un mercredi après-midi ?

— Qui a donné l'ordre de cette rafle ? (...)

— Faut-il voir dans ces événements graves, survenant le même jour que l'ex-

pulsion physique de onze résidents du foyer Sonacotra de Nanterre, un premier effet (oh ! combien immédiat) du vote en première lecture du projet de loi réglementant l'entrée et le séjour en France des étrangers ?

— Ceux des fonctionnaires du commissariat de police de Nanterre qui se sont rendus coupables de brutalités ou d'injures racistes

vont-ils être sanctionnés ?

— Enfin, et au moment où M. Stoléro dit publiquement avoir donné des consignes tendant à faire respecter les immigrés par les différentes administrations, qui se charge de faire respecter ces consignes au commissariat de Nanterre ?

\* Les intertitres sont de la rédaction.

## Cinéma — UN NOUVEAU FILM ANTILLAIS

### « O Madiana » :

### Les tribulations d'une famille antillaise à Paris

« Je suis Antillais ! Dois-je vous préciser que je suis Antillais ? Je vous informe du fait que je suis Antillais. »

Il est infirmier et il cherche un logement à Paris, pour lui et sa famille. C'est vrai qu'il est Antillais, qu'il fait partie de ces Africains que les négriers ont traînés jusqu'en Martinique ou en Guadeloupe pour travailler comme esclaves dans la canne à sucre, il y a plusieurs siècles de cela. Et maintenant, c'est le BUMIDOM (Bureau des migrations) qui déplace chaque année des milliers et des milliers de travailleurs antillais, les descendants de ceux qui avaient fait des Antilles leur terre.

Ce film est une suite de tableaux très rapides et très vifs sur la vie des travailleurs antillais à Paris. Une chronique du racisme au jour le jour, du racisme dit « ordinaire ». C'est quand on vous refuse un appartement parce que vous n'avez pas la peau blanche, c'est quand on vous loge dans un garage sous prétexte que vous n'êtes pas né en France, c'est quand on vous tabasse parce qu'avec des amis antillais, vous chantez des chants créoles.

D'abord les héros du film tentent de ressembler aux petits bourgeois français. Mais ils sont rejetés. Par contre, leurs compatriotes leur tendent la main, ils rejoindront le combat des leurs pour l'indépendance.

Comment s'adapter aux grandes villes grises quand on est un jeune Antillais, sans travail et sans soleil à Paris, on est facilement tenté par la piqure qui vous fait faire le grand voyage.

C'est ce qui arrive à Jimmy, le jeune frère du héros, qui se drogue, puis devient indicateur après une arrestation.

Un film très riche malgré certaines imperfections dans le scénario. Nous y apprenons entre autres que c'est Napoléon Ier qui a rétabli l'esclavage, aboli en 1789, aux Antilles.

Malheureusement, il ne passe actuellement que dans un seul cinéma de Paris. Pourtant des postiers antillais, il y en a dans tous les bureaux de poste, dans tous les centres de tri, pourtant des infirmiers antillais, il y en a dans tous les hôpitaux. Ils ont le droit de voir les films antillais, ils ont le droit de faire connaître leurs conditions de vie aux autres travailleurs en France.

Nous devons demander ce film pour le voir, le faire voir, pour combattre le racisme et renforcer l'unité des travailleurs.

Léon CLADEL

## Souscription — 40 millions pour fin juin

### LORIENT

### « Nos initiatives pour la souscription »

Chers camarades,

Nous vous écrivons une petite lettre pour vous faire part de nos initiatives concernant la souscription. Tout d'abord, un point d'autocritique : depuis six mois, aucun camarade n'a souscrit au quotidien ce qui est une chose grave, en imaginant que tout le monde fasse comme nous dans l'ensemble de la France.

Le problème est avant tout politique, c'est-à-dire que dans notre activité militante, le quotidien et, à un degré moindre quand même, le bimensuel, nous ont peu ou pas du tout servi de moyen. Nous avons envoyé seulement deux articles au quotidien depuis six mois. Aussi conséquence organisationnelle : peu ou aucune souscription !

Il s'agit donc avant tout de voir comment, pratiquement dans notre activité militante quotidienne, le quotidien et le bimensuel doivent être une arme décisive pour avancer. Cette question en voie de résolution, la souscription suivra certainement beaucoup plus facilement. C'est à cette tâche que nous allons nous atteler.

En attendant, nous avons décidé de souscrire 50 F par mois et par camarade de la cellule d'ici décembre, ce qui fera au minimum 450 F par mois. Nous remarquons aussi que se fixer une somme minimum à verser chaque mois est un bon principe, autrement les choses traînent et...

Deuxième initiative, nous participerons à la vente de masse des 10 et 11 juin et au lieu de commander 15 bimensuels nous en commanderons le double pour l'occasion.

Salutations fraternelles à toute l'équipe du journal.

La cellule François MARTY du PCML de Lorient.

## INCUPLATIONS 23 MARS - 1er MAI

# Un comité de soutien s'est créé à Nanterre

La mobilisation contre les inculpations du 23 mars et du 1er mai prend essor dans les syndicats, dans des comités locaux. On peut mal saisir sur quelles orientations se créent ces comités locaux.

C'est pourquoi nous laissons la parole au comité de soutien de Nanterre (Voir HR du 7 juin : rencontre avec le Comité de Nanterre), qui nous explique son travail effectué, sa plate-forme d'adhésion, ses nouvelles perspectives.

Tout d'abord une pétition a circulé. Elle a recueilli de très nombreuses signatures de personnes appartenant à des organisations politiques, syndicales ou non.

Texte de la pétition :

« Nous exigeons la libération immédiate de Philippe Duval et des autres condamnés du 2 avril 1979.

Pris au hasard parmi d'autres manifestants le soir de la marche des sidérurgistes du 23 mars, ils se trouvent condamnés à de lourdes peines de prison (3 ans pour Philippe Duval, étudiant en sciences économiques à Nanterre), à la suite d'un simulacre de procès marqué par les témoignages contradictoires de plusieurs agents, témoignages rendus encore plus suspects du fait que ces agents ont déclaré avoir participé à la manifestation « déguisés en casseurs ».

Ce procès constitue une véritable machination destinée à désigner des coupables à l'opinion publique, à couvrir les responsabilités du ministère de l'intérieur dans la provocation et à justifier l'interdiction des manifestations et la restriction des libertés démocratiques ».

Après cette pétition, le comité s'est créé sur la plate-forme revendicative suivante :

- Libération de Philippe Duval et de tous les inculpés du 23 mars et du 1er mai ;
- Abrogation de la loi anti-casseurs ;
- Halte aux provocations policières.

Trente-deux manifestants et cinq autres ont été arrêtés respectivement le 23 mars et le 1er mai. Arrestations absolument arbitraires qui se sont soldées par des inculpations tout aussi scandaleuses. Globalement les accusés sont condamnés de six mois à trois ans de prison (peine ferme et sursis confondus).

De nombreuses organisations politiques et syndicales soutiennent le comité. Parmi ses membres, certains sont des militants politiques ou syndicaux, d'autres non.

Ils ont pris en charge une campagne d'information sur les inculpations : « On a diffusé 50 000 tracts, on a fait signer 10 000 pétitions. On a organisé des meetings

publics, dont certains avec les parents de Philippe et de ses avocats. »

Ils ont noué des relations avec le comité du lycée Paul Valéry (lycée de Gilles Desraisses) et avec le comité national pour la libération des inculpés du 23 mars et du 1er mai, auquel il participe.

« On a suivi toutes les manifestations du comité national. On a assisté aux procès. On a pris contact avec les syndicats et les partis politiques sur la faculté et sur la ville. »

Et quelles sont les perspectives du Comité de Nanterre à présent ?

« Il n'y a pas eu de 23 mars, point à la ligne. C'est le début d'un tout. La semaine dernière, le Parlement a voté des lois racistes, tout ceci me laisse penser que le comité doit continuer à vivre l'année prochaine. »

« Moi aussi, je pense que le comité doit continuer à vivre au moins jusqu'à la fin de l'année (scolaire). »

« Ce qu'on peut faire, c'est conjuguer nos forces, faire pression pour que Philippe obtienne des visites, pour le moment, seule sa mère a le droit de le voir. »

« On va préparer aussi les six heures contre la répression, organisées par le comité national. Si les syndicats décident d'une manifestation le 16 juin, on y participera, si le comité national maintient la manifestation du 26 juin, on y participera également. »

FOYER SONACOTRA DES ULIS (91)

Succès de la journée «portes ouvertes»

De nombreux travailleurs immigrés des quartiers voisins et une cinquantaine de Français ont participé à la journée portes-ouvertes le samedi 9 juin, organisée par le Comité de résidents et le Comité de soutien du foyer Sonacotra des Ulis. Au programme : un film sur les travailleurs immigrés, suivi d'un débat (avec intervention du comité de résidents), brochures, merguez ; un chanteur marocain; visite de chambres et tisaneries du foyer. Parmi les visiteurs, sont venus le maire des Ulis et plusieurs conseillers municipaux.

Une journée de solidarité militante, qui a resserré les liens entre travailleurs français et travailleurs immigrés.

Un seul petit « incident » à la fin : deux délégués CGT sont venus distribuer des tracts sur les élections aux prud'hommes ! Les résidents leur ont rappelé que depuis le début de la grève des loyers, la direction de la CGT n'avait jamais apporté son soutien.

Enfin, les résidents appellent à venir les soutenir nombreux pour un nouveau procès intenté par la Sonacotra, le lundi 18 juin à 15 heures au tribunal de grande instance d'Evry.

Correspondant.

MASSEY-FERGUSON (MARQUETTE)

Grève des professionnels de l'entretien

Depuis plusieurs mois, les professionnels de Massey à Marquette sont en action pour leurs revendications. Cette action s'était marquée dans un premier temps par des interventions de délégués, des pétitions et des dépôts de cahiers de revendications pendant l'heure du casse-croûte.

Mercredi 6 juin, suite à une nouvelle réponse négative à leur cahier de revendications, les professionnels de l'entretien se sont mis en grève à 95 %.

Le modelage a suivi par des débrayages de deux heures (suivis à 80 %) et l'outillage débraye également en soutien aux grévistes de l'entretien.

Les revendications des travailleurs de l'entretien concernent l'ensemble des 350 professionnels et des « faisant fonction » de l'entreprise. Les professionnels réclament en particulier :

— La nomination immédiate des « faisant fonction ». La CGT dénonce le fait qu'il y a à Marquette une armée de « faisant fonction », c'est-à-dire d'OS qui font, pour certains depuis huit ans, le travail de professionnels sans en avoir le salaire. La direction propose en effet aux OS de remplacer les professionnels malades ou en congés et leur fait miroiter la possibilité de devenir professionnel. De toute façon s'ils ne sont pas d'accord, c'est le retour à la chaîne.

Les textes de la convention collective sont clairs : au bout de trois mois de remplacement, les « faisant fonction » doivent être payés en conséquence. La direction n'applique même pas les conventions ! De plus, certains « faisant fonction » remplacent des travailleurs en longue maladie ou en invalidité, voire décédés depuis un certain temps. Les « faisant fonction » doivent être nommés professionnels !

— Une grille de salaire à trois « fourchettes » et l'égalité des salaires avec Beauvais.

Par catégorie de professionnels, il y a en effet différentes fourchettes

(ou taux de salaires) qui sont appliquées. A Beauvais, il y a trois taux par catégorie, tandis qu'à Marquette il y en a cinq qui sont inférieurs à ceux de Beauvais. De quoi semer une belle division et aussi une bonne manière de « payer au lance-pierres ».

— Le respect des classifications. En effet, certains professionnels n'ont pas le coefficient auquel ils ont droit compte tenu de leur poste de travail.

Vendredi, la direction acceptait d'engager les discussions sur ces revendications. De l'avis des délégués de la CGT, l'action des travailleurs de l'entretien a déjà permis en trois jours de faire avancer des revendications fort anciennes. Preuve que les patrons ne cèdent que lorsque les travailleurs sont en lutte. La direction accepte de nommer certains « faisant fonction » comme professionnels et le principe des trois fourchettes au lieu de cinq. Mais seule une petite partie des « faisant fonction » est concernée par les nominations et la direction refuse d'aligner les salaires sur Beauvais.

La lutte continue donc pour la satisfaction des revendications et la CGT cherche à étendre le mouvement à l'ensemble des professionnels. Une réunion à leur intention était prévue pour lundi matin à la cantine.

(A suivre) Correspondant

La situation sociale s'aggrave en Vendée

Correspondant La Roche-sur-Yon

En l'espace de quelques semaines, plusieurs affaires démontrent que plus la volonté de lutte des travailleurs s'affirme, plus la répression patronale et gouvernementale se fait dure.

Premièrement, nous avons fait état, dans une correspondance au journal, de la lutte menée cet hiver par les conducteurs de bus. Ceux-ci, dans un

tract récent (CFDT) viennent de faire part de leurs préoccupations au sujet d'un projet municipal de soustraction concernant la gestion des transports urbains. Ce serait la fin du statut de chauffeur de bus.

Trois médecins yonnais viennent d'être sanctionnés par une interdiction d'exercer pendant un mois par le conseil régional de l'Ordre. Ils avaient pourtant accepté de payer leurs arriérés de cotisations. Ils considèrent cette sanction comme une interdiction professionnelle. Un délit d'opinion (ce sont, au moins pour deux, des militants connus de longue date).

Ils font appel auprès du Conseil national de l'Ordre, plus une lettre à Mme Veil. Un comité de soutien a été créé, rassemblant plusieurs partis (dont le PCML), syndicats et organisations d'usagers.

Troisièmement, une grève récente avait été largement suivie par les employés des bureaux rattachés au Crédit agricole pour réclamer, non pas une augmentation (comme certains se plaisaient à le dire pour tromper et diviser), mais une répartition plus juste des primes donc des salaires. Les travailleurs avaient repris, sans rien obtenir, après avoir été condamnés deux fois à évacuer le secteur informatique qu'ils occupaient (ce qui créait un rapport de force en leur faveur.) La direction vient de frapper : cinq travailleurs, dont quatre délégués risquent d'être licenciés.

Atteinte à la liberté d'expression pour les médecins.

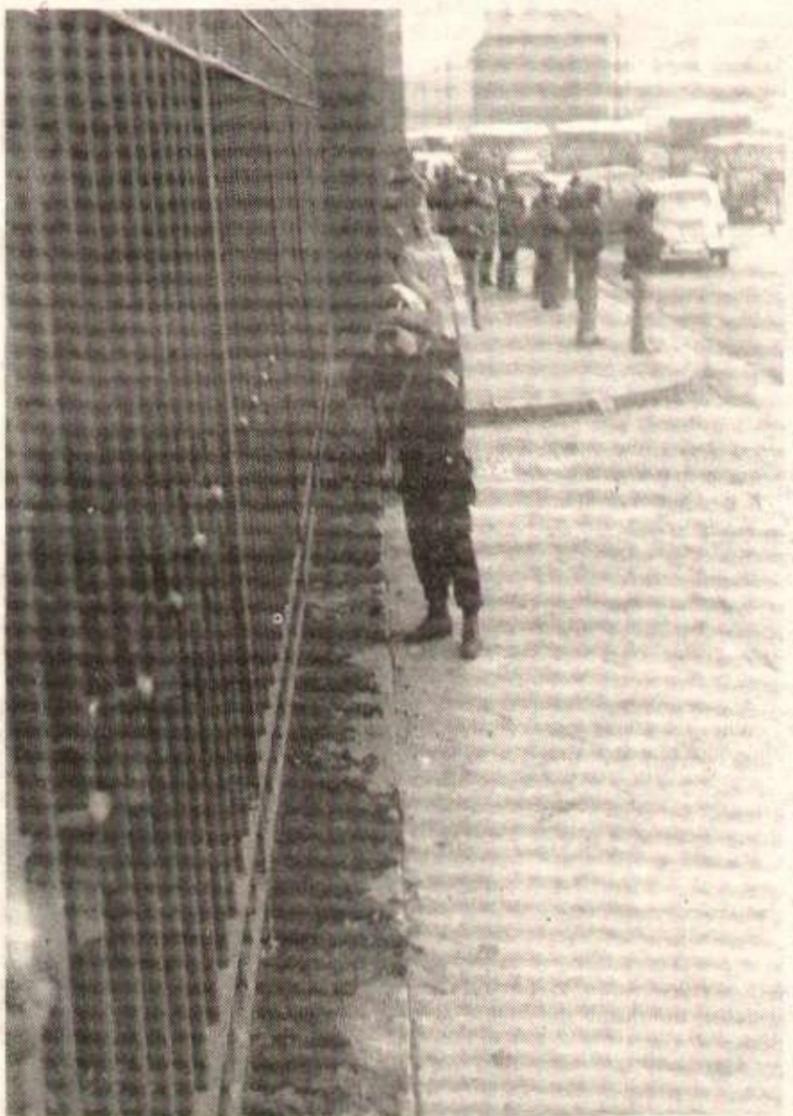
Atteinte au droit syndical pour les gars du Crédit agricole.

Enfin la dernière affaire est aussi un exemple de la remise en cause du droit de grève. Six filles, sur les neuf employées par M. Printemps, greffier au tribunal de commerce, viennent d'être licenciées par ce monsieur car elles ont eu l'audace de se mettre en grève après qu'il leur ait refusé, pour la deuxième fois depuis le mois de mars, une augmentation de salaire. Huit sur neuf ont un salaire net de 2 081,53 F par mois. Qu'on en juge...!

La grève est un droit fondamental. Contre l'escalade dans la répression syndicale et politique, nous manifesterons lundi, mardi, mercredi et ensuite on verra.

Tous autour des gars du Crédit agricole et des filles du tribunal !

Comme le chantent les camarades de Lille : « Un jour nous mangerons les loups »



Lors d'un porte-à-porte, un camarade du parti a rencontré un travailleur qui lui a proposé ses photographies des événements de Longwy. Voici l'une d'entre elles.

BLOC-NOTES

PARIS

Fête de quartier de l'Humanité rouge

Les militants du PCML du centre de Paris organisent le samedi 16 juin, de 14 heures à 24 heures, une fête à laquelle ils invitent les habitants des 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements... et les autres.

- 14 h : début de la fête en musique ;
- 15 h : montage-diapos sur les grands moments d'une lutte pour le droit au logement dans le Marais ; témoignages d'habitants du quartier ;
- 15 h 30 : débat sur les problèmes du logement ;
- 16 h 15 : intervention du PCML ;
- 16 h 30 : film La ville à prendre ;
- 18 h : débat sur le film ;
- 19 h : un petit sketch joué par les travailleurs immigrés d'un foyer-hôtel du 10e arrondissement ;
- 19 h 30 : rendez-vous au buffet.

Soirée culturelle avec Emilio, chanteur argentin et sa guitare, un joueur de cythare, des chanteurs...

Pendant la journée, débats dans d'autres salles sur les luttes des femmes (15 h 30) et l'emploi (18 h), stands et panneaux d'information des associations invitées.

Participation au frais : 5 F (pour nous aider, des bons de soutien sont vendus par les militants du PCML).

La fête se déroulera à la salle de l'Épicerie, 12, rue du Renard (Paris-4e). Métro : Hôtel de ville ou Rambuteau.

MARSEILLE

Soirée antiraciste.

Le vendredi 15 juin à partir de 18 heures. Contre les projets de lois contre les immigrés à l'appel de Chrétiens pour le socialisme. Association France-Algérie (Provence-Côte d'Azur). UD-CFDT. Fédération des centres sociaux. Collectif soutien anti-expulsions (Salon et Martigues). Mission populaire « La Fraternité ». Fédération départementale Léo Lagrange. Rencontres et Recherches. Ligue des Droits de l'homme. Confédération syndicale des familles. Librairie des femmes. CLFI. CIMADE. MRAP. SOS Refoulement. ASTI. CODIF. SAF. ADRAFOM. Collectif des justiciables. CLAP. Culture et liberté.

Le PCML appelle ses militants et ses sympathisants à faire de ce rassemblement un succès.

MARSEILLE

Six heures pour l'avortement et la contraception : « Un enfant si je veux, quand je veux ».

Le samedi 16 juin de 13 à 19 heures, à la Faculté Saint-Charles. Forum-débat, musique, garderie. Organisé par le collectif unitaire avec entre autres : le planning familial, la confédération syndicale des familles, l'UD-CFDT, l'UDFO, SOS-Femmes battues, etc.

ASSOCIATION DES AMITIÉS FRANCO-CHINOISES

LA SAINTE-BAUME (VAR)

Week-end d'information et de réflexion sur la Chine.

Ce week-end aura lieu à la Sainte-Baume du samedi 16 juin à 14 heures au dimanche 17 juin à 17 heures.

- Samedi 16 juin de 16 à 19 heures : « La démocratie en Chine », conférence de Joseph Marchisio. En soirée : « Chez la minorité Yi ». Projection-débat avec Claudette Castan.

- Dimanche 17 juin. Le matin : « La modernisation de l'agriculture », conférence d'Hélène Marchisio. Après-midi : films, initiation aux échecs chinois et à la calligraphie.

En permanence : exposition de photos, table de vente. Stands philatélie et voyage. Garderie assurée.

Renseignement et inscription : Mme Castan Claudette. BP 65 13742 Vitrolles Cedex. Tel : (42) 89 09 57.

23-24 juin - Massy

Stand du comité local dans le cadre des fêtes de Massy. Projection du film sur le sport.

APPEL DE L'ADMINISTRATION

En raison des faibles versements qui nous sont parvenus aux mois de février, mars et avril et des échéances auxquelles nous avons à faire face, nous lançons un appel pressant aux camarades des régions et sections pour qu'ils nous fassent parvenir leurs règlements le plus vite possible.

Pour adhérer au PCML ou rencontrer ses militants.

Retourner ce bulletin à l'Humanité rouge, boîte postale 201 - 75926 Paris Cedex 19.

Nom ..... Prénom .....
Profession .....
Entreprise .....
Adresse complète .....

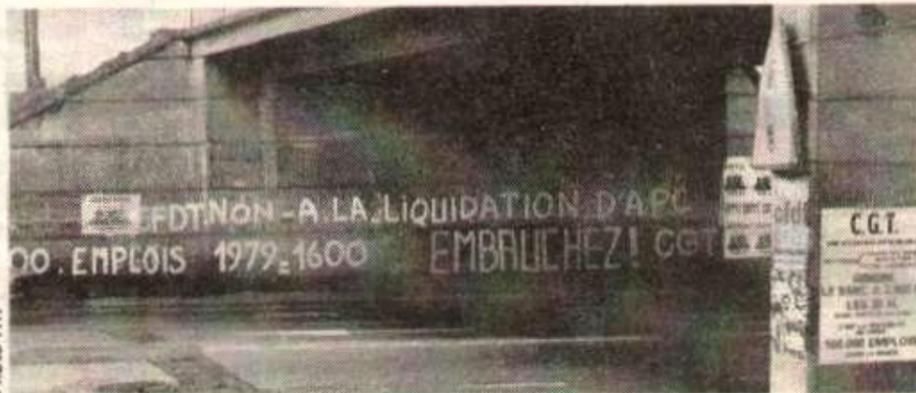
l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
B.P. 201 - 75926 Paris cedex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Drouot
Commission paritaire N° 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 2ème trimestre 1979

La restructuration dans l'industrie des engrais

## « La survie de l'APC ne se fera pas sur le dos des travailleurs ! »



Le secteur de la chimie et des engrais restructure. Dans cette opération, l'Etat joue un rôle d'incitateur et de coordonnateur. Connaitre les plans des capitalistes est une nécessité pour les travailleurs et en premier lieu leurs organisations syndicales afin de pouvoir se battre efficacement contre les conséquences antiouvrières de ces restructurations, c'est-à-dire les licenciements et l'aggravation des conditions de travail.

Pierre Pinel, délégué CFDT à l'APC a bien voulu répondre à quelques questions pour informer nos lecteurs.

— HR : Quel est le statut actuel de l'APC ?

Depuis 1978, l'APC est devenue une filiale de CDF-Chimie (elle-même filiale chimie des Charbonnages de France). APC et CDF-chimie sont des entreprises à capitaux d'Etat. Lors des transactions, il a été décidé que le holding Entreprises minières et chimiques qui contrôle l'APC conserverait 30 % des capitaux de CDF-Chimie, l'Etat fournissant de nouveaux capitaux à CDF-Chimie pour compléter. L'APC est devenue la filiale engrais de CDF-Chimie.

— HR : Peux-tu expliquer comment les filiales sont organisées ?

Avant le 1er janvier, du fait des restructurations, l'APC avait deux usines : Toulouse et Grand Couronne qui fabriquaient l'ammoniac synthétique, les engrais et autres produits dérivés : colles et acides cyanuriques.

De son côté, CDF-Chimie avait lui aussi trois secteurs de production : les polyéthylènes, les engrais et les

produits techniques. Lors de la restructuration, la filiale engrais de CDF-chimie a été construite autour de l'APC. Les secteurs engrais des usines de Carling (St-Avold) en Lorraine et celui de l'usine de Mazzingarbe dans le Nord (filialisé sous le nom de SEM : société des engrais de Mazzingarbe) lui ont été aussi rattachés.

Les secteurs de l'APC qui ne produisent pas d'engrais doivent trouver leur place dans les autres filiales de CDF-Chimie.

Le résultat de tout ça, est une situation très compliquée. Ainsi la STS (Société toulousaine de synthèse) qui regroupe trois ateliers détachés de l'APC et 135 ouvriers détachés de l'APC a été créée. La filiale Société des engrais de Mazzingarbe est gérée par l'APC, mais les travailleurs gardent le statut de CDF. Comme il n'y a pas de comité d'entreprise, la direction de certaines de ces filiales peut prendre des décisions sans en informer légalement les travailleurs.

Ils se sont engagés à avvertir le comité de l'APC, mais on peut tout craindre.

— HR : Avez-vous analysé les buts qu'ils poursuivaient ?

La direction de CDF-Chimie l'a avoué clairement. Selon les réussites de chaque filiale, selon la place qu'elle se fera, l'Etat pourra continuer ses investissements ou liquider. Avec les filialisations, l'Etat et la direction espèrent que la riposte des travailleurs sera plus difficile. Les 1800 travailleurs touchés par les mêmes mesures n'auront pas le même statut...

— HR : Certains, CGC ou presse locale, parlent beaucoup de la création de l'atelier d'urée...

Pour nous, à la CFDT, il n'est pas question de mettre uniquement en avant les investissements qui permettraient de renouveler les ateliers d'urée. Il faut aussi entretenir le matériel, réparer, améliorer les conditions de travail. L'APC se délabre. Plusieurs travailleurs l'ont payé de leur vie.

Certes, l'atelier d'urée est bien vieux. Il faudrait en installer un autre, sinon ça veut dire qu'à court terme, on arrête la production. Mais cela ne créera pas de nouveaux emplois au contraire ! Toute modernisation aboutit à une plus grande productivité, donc à des suppressions d'emplois.

Dans ces clameurs pour l'atelier d'urée, il y a une anguille sous roche : la direction se plaint aussi que l'Etat ne veut pas débloquer de crédits pour l'atelier d'urée et qu'elle serait peut-être obligée de faire appel à des capitaux privés, au nom de la sauvegarde de l'APC !

Derrière la mise en filiale, on peut déceler la privatisation, comme pour la SNCF, les PTT... Après « un dégraissage » de personnel jugé trop vieux pour tourner en trois-huit.

— HR : La moitié des emplois ont été perdus en dix ans ?

Il y a eu un certain nombre de mutations vers Grand-Couronne et l'Alsace en 1969 et 1970. Mais il y a eu le départ des plus vieux. En 1968, un accord entre la direction et tous les syn-

dicats a été signé. Il est renouvelé tous les deux ans ensuite. Au début, il a touché les travailleurs de 60 ans puis de 58 ans, aujourd'hui, ceux de 56 ans et huit mois. Ces travailleurs sont licenciés pour raisons économiques et touchent 90 % de leur salaire pendant un an, ensuite l'APC complète leurs indemnités de chômage pour qu'ils perçoivent 80 % de leur salaire brut. Ils sont maintenant deux cents à bénéficier de cet accord.

### LES OBSTACLES A LA LUTTE

— HR : Cela n'a-t-il pas été un obstacle à la lutte contre les suppressions d'emplois ?

On ne peut pas le nier. Mais les vieux travailleurs n'auraient pas compris que l'on n'accepte pas ces avantages pour eux, même s'il y a un danger : au cas où l'APC serait liquidé, ils retomberaient dans le régime général des chômeurs et si l'accord n'est pas résigné au 1er octobre, c'est à nouveau la retraite à 65 ans.

Lors du dernier accord, nous avons aussi obtenu l'embauche définitive de quarante intérimaires, des travailleurs de la Tomécap (filiale entretien mécanique créée par l'APC qui a fait faillite en juillet 1978). Cet accord a été signé par tous les syndicats, la CFDT et la CGT ont préféré accepter cet accord et créer le rapport de force pour lutter pour des emplois. Nous mettons en avant les trente-cinq heures-trente trois heures et demie pour les postés, la retraite à 55 ans, la création de postes pour l'entretien et la sécurité.

Il n'y a pas que l'âge qui crée des difficultés, mais aussi l'organisation du travail qui fait des obstacles à des actions de mobilisation de masse. Il y a une opposition de plus en plus forte aux journées de vingt-quatre heures sans lendemain. On s'interroge beaucoup sur comment faire la mobilisation. Pour la journée du 20 février, inter-trust les débrayages avaient bien marché pour le siège (horaire normal), mais dans certains services postés, il faut que 50 % du personnel ou plus restent pour des raisons de sécurité. Dans les ateliers de fabrication, on ne peut pas débrayer une heure ou deux, car il faut plusieurs heures pour arrêter la production.

Une des difficultés est donc de trouver des formes d'action qui mobilisent en même temps le personnel d'entretien, les postés et les administratifs. Plusieurs

fois, dans quelques secteurs, on a fait des baisses de production. La direction considère cela comme illégal, mais c'est impossible s'il y a la combativité, comme le montrent les travailleurs de l'atelier de chlore.

### APC : plus de 50 ans d'âge

Après la défaite de l'Allemagne en 1919, les brevets de fabrication de l'ammoniac synthétique sont cédés à la France.

En 1923, est créé l'ONIA, office national industriel de l'azote, avec l'Etat comme seul actionnaire.

Au début des années soixante, l'ONIA fut associé à des intérêts privés (PUK, Saint-Gobain, etc.) pour créer des filiales : AZOLAC, Asturonia, Sainte-Normande de l'azote et vingt autres filiales.

En 1967, l'Etat décide de constituer un holding, EMC, regroupant l'ONIA, ses filiales et les Potasses et Engrais chimiques (PEC), avec la société Domainiales des Potasses d'Alsace ; l'APC est créée et regroupe 4 500 emplois.

En 1978, reprise par CDF-Chimie. Il reste 1 700 emplois à Toulouse et environ 2 400 emplois sur le groupe.

Sur le plan international, d'autres pays exportent des engrais : les USA, les pays d'Europe de l'Est, ceux de la CEE. Les pays du tiers monde (Afrique du Nord, Moyen-Orient, Golfe persique et la République populaire de Chine) se sont dotés ou se dotent d'industries chimiques capables de couvrir leur marché et d'exporter.

Sur le marché français, d'autres imposent aussi leur loi : Cofaz, Gesa, filiales de grands trusts de la chimie, Gardinier...

### Principe de fabrication des engrais azotés et des autres fabrications de l'APC

La matière première est le gaz de Lacq. Par « cracking », on extrait de l'hydrogène H<sub>2</sub>. De l'air, on extrait l'azote N<sub>2</sub>. Par synthèse, on obtient de l'ammoniac NH<sub>3</sub>. L'ammoniac sert à fabriquer l'acide nitrique puis les engrais azotés.

L'urée (soit pour les engrais ou pour tout autres dérivés) est produite à partir d'ammoniac et d'oxyde de carbone (CO). Elle sert, entre autres, à la fabrication (à Toulouse) de la mélamine et des colles.

### La lutte des travailleurs de l'atelier de chlore

Dans cet atelier, les conditions de travail sont déplorables : brûlures, inhalations de chlore ; chlore, acide, soude, les produits utilisés sont dangereux. En février, un cahier de revendications est déposé. Pas de réponse satisfaisante, les ouvriers engagent l'action le 27 mars par une baisse de production de 50 %. La direction ayant décidé de licencier pour « grève illégale », le 8 avril, ce sera la grève totale qui va durer jusqu'au 27. La grève bien que restant limitée à l'atelier recevra un soutien important des autres travailleurs de l'entreprise. 20 000 F seront collectés et le CE fournira son aide (repas, prêts).

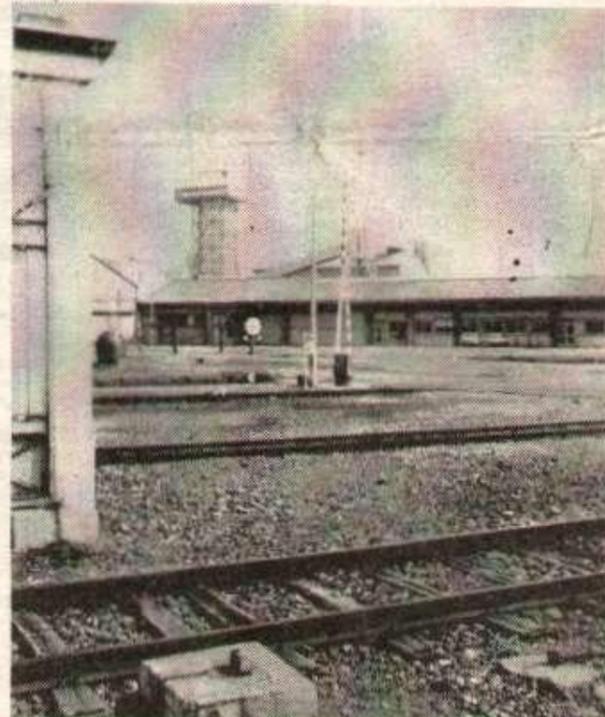
Les résultats de cette grève ne sont pas négligeables :

- Garantie de reprise à l'APC, si l'atelier d'une filiale à des problèmes d'emplois ;
- Cinq emplois supplémentaires (un poste par équipe) renégociables après décembre 1979 ;
- Pour les mauvaises conditions de travail : prime augmentée de 25 % ou remplacée par des jours de repos correspondant (sept ou huit pour un an) ;
- Paiement des jours de grève, renégociation des classifications après étude de poste.

La direction s'était engagée à donner une réponse sur ce point après la reprise du travail. Ce fut NON ! Aussi le 10 mai, la grève totale reprenait à l'atelier de chlore.

### Un personnel âgé

Personnel travaillant en trois-huit :  
13 % ont de 40 à 46 ans  
35 % ont de 46 à 51 ans  
40 % ont de 51 à 56 ans.  
Soit une moyenne de 56 ans.



Une vue de l'usine avec la tour de fabrication de l'ammoniac dégageant constamment une épaisse fumée